



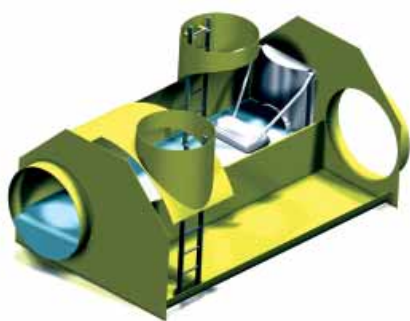
Procédés de réhabilitation
par coque

> EVALUATION

Assainissement : Avis Technique et marque CSTBat

La marque **CSTBat** Assainissement s'applique aux composants, systèmes et procédés d'assainissement titulaires d'un Avis Technique délivré par le Groupe Spécialisé n° 17 de la commission chargée de formuler des Avis Technique.

Le CSTB, centre de recherche, de consultance et d'évaluation dans le domaine de la construction, gère la marque de qualité **CSTBat** dans le respect des normes **NF EN 45011** et **NF EN 45012**.



Dispositifs de gestion des eaux pluviales

L'Avis Technique

L'Avis Technique est une procédure d'évaluation qui porte sur l'aptitude à l'emploi, les performances, les conditions de mise en œuvre et la durabilité des produits et procédés innovants.

Dans le domaine de l'assainissement, l'Avis Technique est basé sur :

- l'examen des moyens de production,
- la réalisation et l'expertise de chantiers de références,
- la réalisation d'essais en usine et dans les laboratoires du CSTB,
- l'examen par le Groupe Spécialisé n° 17 de l'ensemble des justifications apportées par le demandeur.

L'Avis Technique est une appréciation impartiale formulée par un groupe d'experts indépendants. C'est un document public téléchargeable à partir du site www.cstb.fr



Mise en œuvre d'un tube de fonçage



La marque CSTBat Assainissement

La marque de qualité CSTBat garantit à l'acheteur la constance des performances des produits et procédés évalués dans le cadre de l'Avis Technique.


C'est l'engagement :

Pour le fabricant

- de respecter les exigences du référentiel de certification,
- de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contrôler les performances et conditions de fabrication du produit,
- de formaliser et appliquer un système d'assurance qualité.

Pour le CSTB

- de réaliser des audits périodiques chez le fabricant dans le respect des normes **NF EN 45011** et **NF EN 45012**,
- de réaliser des essais permettant de garantir la conformité des caractéristiques certifiées :
 - caractéristiques dimensionnelles,
 - résistance mécanique,
 - étanchéité.
- de présenter les résultats du suivi à un Comité d'évaluation des certificats.

Au terme de ces contrôles le fabricant obtient le certificat lui donnant droit d'apposer le logo  sur les produits certifiés.

Ce droit d'usage est réexaminé périodiquement par le Comité d'évaluation.

La liste des titulaires de certificats CSTBat peut être consultée sur le site www.cstb.fr

La marque CSTBat Assainissement s'applique aujourd'hui aux :

- Composants de réseaux d'assainissement,
- Procédés et dispositifs de gestion des eaux pluviales,
- Composants et procédés d'épuration des eaux usées,
- Procédés de réhabilitation de réseaux,
- Systèmes d'assainissement non gravitaire,
- Systèmes de drainage.



Réseaux d'assainissement



Dispositifs de traitement d'eaux usées



Évaluation du comportement mécanique

Contacts

CSTB de Nantes
Département Climatologie - Aérodynamique - Pollution - Épuration
DOMINIQUE ORDITZ > 02 40 37 20 74
ABDEL LAKEL > 02 40 37 20 75
e-mail : cape@cstb.fr

CSTB de Champs sur Marne
Département Sécurité - Structure - Feu Certification
BERNARD CABEL > 01 64 68 82 49
e-mail : bernard.cabel@cstb.fr

ÉTABLISSEMENT DE NANTES

11 RUE HENRI PICHERIT | BP 82341 | 44323 NANTES CEDEX 3
TÉL (33) 02 40 37 20 00 | FAX (33) 02 40 37 20 40 | www.cstb.fr

CSTB
le futur en construction